



COMMUNICATION INTER SYNDICALE À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DES DIRECTIONS

Le projet d'évolution du périmètre des Directions a été présenté lors d'un CSE exceptionnel qui s'est déroulé le 15 septembre.

A ce stade, vos élus **n'ont pas encore rendu leur avis** à la Direction sur ce projet. En revanche, ils ont voté à **l'unanimité la mise en place d'un accord de méthode**, destiné à garantir un suivi attentif et transparent de cette réorganisation qui impacte l'ensemble des Directions de PCA.

Cet accord est essentiel pour :

- Assurer un suivi mensuel en séance plénière jusqu'à la fin du 1er semestre 2026 ;
- Permettre à vos élus d'interpeller la Direction à tout moment sur les impacts concrets de la réorganisation ;
- Collecter vos remontées et les relayer tout au long du processus ;
- Vérifier les engagements RH, notamment en matière de conditions de travail, de gestion des risques psychosociaux, de maintien des emplois, d'évolution de carrière et de mobilité.

Dans un contexte de réorganisation, **les salariés ne doivent pas être les oubliés du processus**. Nous demandons un accompagnement au plus près de la réalité, humain et individualisé pour chacun.

Une réorganisation réussie passe par :

- L'adhésion et non la contrainte,
- La transparence et non l'opacité,
- L'explication et non la pression.

La Direction a d'ores et déjà donné son accord de principe pour la mise en place d'un accord de méthode. Il nous appartient désormais de **travailler ensemble** pour préciser, enrichir et sécuriser son contenu afin qu'il réponde pleinement aux attentes et besoins des salariés.

Sachez que vos élus resteront vigilants, mobilisés et à vos côtés tout au long de cette réorganisation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, inquiétudes ou propositions : vos retours sont essentiels pour **construire une démarche collective solide** et respectueuse de chacun.